

Les échos de la commune n° 11

Février - Mars - Avril 2011



BULLETIN D'INFORMATIONS
DE CRAVANT-CHEUILLY

LE MOT DU MAIRE

Une bonne communication informe la population des orientations et des projets destinés à l'amélioration de la qualité de la vie au sein de la collectivité.

Elle relève de la compétence de la commission en charge de la rédaction et de la publication trimestrielle des « Echos de la commune » ; ce 1^{er} numéro de l'année évoque la réunion du 17 janvier à l'occasion de la présentation de mes vœux à la population.

En quatre minutes, j'ai rappelé les actions menées en 2010 :

- le lancement du Plan Local d'Urbanisme en remplacement du Plan d'Occupation des Sols actuel,
- l'acquisition de l'immeuble du 9 ruelle de l'Eglise,
- la modernisation des ruelles,
- l'équipement du magasin d'alimentation générale (ce commerce de proximité vivra si les consommateurs prennent en compte le prix et la distance qui séparent les produits du point de vente, au risque d'un « coup de pompe » sans cesse plus douloureux ; il vivra grâce au savoir faire et à la détermination de sa gérante ; gouttez, comptez et comparez !),
- la réhabilitation du Beffroi à laquelle a été associée une campagne de souscription (vous pouvez encore envoyer vos dons à la Fondation du Patrimoine qui, comme l'ADEPACRA, a subventionné l'opération à hauteur de 5 000 €)
- la restauration du lavoir de Chevilly.

Et sans entracte, 6 minutes ont suffi pour évoquer les chantiers à poursuivre ou à ouvrir en 2011 :

- la suite du PLU,
- le déclassement de la portion de la D 139 (rue d'Orléans et rue d'Arbaut) au profit des rues des Fossés, du Donjon et du Moulin par lesquelles s'écoule le trafic des poids lourds,
- la problématique due à la vitesse excessive des véhicules empruntant la D 606,
- l'accompagnement de l'entreprise 100 LIMITES confrontée à une réglementation intransigeante de la Direction Départementale des Territoires (ex DDE) : Jean Marie ROLLAND est parvenu à convaincre le Préfet de venir à bout de l'entêtement de cette administration hostile à la pose d'un bitume sur la plateforme de stockage et de manœuvre située dans la zone où la Cure déborde parfois. Une attitude archaïque, en contradiction avec la volonté de maintenir l'emploi en milieu rural.
- la réhabilitation de la Cabane à Goutte par son propriétaire Monsieur DIOT et la construction de 3 logements, conformément aux prescriptions des services de l'Architecture.
- les travaux de modernisation du réseau d'eau potable des rues du Port et du Faubourg Saint Nicolas avec une faible probabilité de l'enfouissement synchronisé d'une portion des lignes électriques, en raison de l'absence de subvention du SIERA qui dispose de moins de 100 000 € pour satisfaire 87 communes alors que le coût de l'enfouissement du seul Faubourg Saint Nicolas s'élève à 119 600 €.

Enfin, une réflexion est engagée sur la restauration et l'aménagement de l'immeuble du 9 ruelle de l'Eglise, situé à mi-chemin entre l'école et le centre de loisirs, en « ESCALIER », Espace Socio Culturel Associatif de Liaison Intergénérationnel et d'Entraide Rural, ou « MIAM » Maison d'Initiation à l'Art Modeste.

La population sera consultée sur l'intérêt de cette initiative.

Sont également au programme :

- la pose de caniveaux rue de Jouigny,
- la pose de candélabres d'éclairage public chemin du Colombier et route de Tonnerre,
- l'aménagement du logement de l'épicerie,
- l'agrandissement de la cuisine de la Salle Polyvalente,
- la réhabilitation du clocher de l'Eglise.

Ce numéro des « Echos de la Commune » a été entièrement imprimé sur papier recyclé.

En ce qui concerne la jeunesse, outre l'aménagement des plateaux d'évolution et des jeux, les microchantiers pendant les vacances d'été seront reconduits au profit des jeunes de 14 à 18 ans et à la satisfaction de leurs parents.

Enfin, la commission des Ecoles réfléchit sur l'Ecole numérique et se réjouit de ce que les maternelles d'Irancy et de Vincelottes aient rejoint celles de Cravant.

La commission Evènement – Communication, à qui l'on doit la rédaction des « Echos de la commune » et du livret d'accueil pour les nouveaux arrivants, veillera à la mise à jour du site Internet de Cravant.

Quant à lui, le Centre Communal d'Action Sociale qui a lancé le vestiaire chaque premier lundi du mois à la Salle Polyvalente, continuera d'apporter son soutien aux personnes en difficulté.

Ce n'est pas l'arlésienne car vous êtes invité le 19 février à 11 h 30 à la Salle Polyvalente par le Conseil Général et France Télécom pour l'inauguration du haut débit. Un vin d'honneur clôturera la réunion.

Ce qui n'est pas un miracle mais relève d'une gestion responsable c'est le rejet de toute hausse des 4 taxes au delà du coût de la vie. Les taxes des ordures ménagères et de l'assainissement n'ont pas augmenté depuis 2008 et le prix de l'eau depuis 2004.

En ce qui concerne la Communauté de Communes, les membres des familles TRITOU sont en passe de démontrer à ceux des familles TRIPATOU qu'ils doivent impérativement devenir des trieurs d'élite. Le poids des ordures ménagères envoyées à l'enfouissement a diminué de 6% au profit du recyclage entre 2009 et 2010.

Avant de baisser le rideau, j'adresse mes félicitations :

- aux jeunes volontaires du CPI pour leur engagement,
- aux employés communaux qui ont débarrassé les rues de la neige en mettant leur grain de sel partout,
- aux responsables des activités économiques, industrielles, artisanales et commerciales,
- aux enseignantes qui avec dévouement préparent nos enfants à leur avenir économique social,
- à celles et ceux qui ont fait quelque chose pour les autres, individuellement ou au sein des associations.

Espérons que leurs Présidentes et Présidents feront beaucoup de « bébénévoles » pour assurer la relève.

Je remercie adjointe, adjoints, conseillères, conseillers de leurs vœux une fois l'an, de leur attention toute l'année, de leurs idées, semences que notre optimisme fera lever et que notre travail mènera à maturité.

Mon message contient nos plus affectueuses pensées en direction de nos amis malades ou en maison de retraite et de ceux qui nous ont quittés ; leur souvenir n'a pas pris une ride et vieillira doucement dans nos mémoires.

A mi mandat, la bouteille est à moitié pleine d'un bon cru qui devrait bien faire pour vous plaire. Sur l'étiquette 2011, on lit « Assemblage de 3 cépages : santé, amitié, réussite ».

Que 2011 ait le goût du bonheur à découvrir sans modération.

Le Maire

SOMMAIRE

Le Mot du Maire	1 à 2	Infos pratiques	13 à 14
Comptes-rendus de Conseils	3 à 6	Un geste de tous les jours	14 à 15
Les Échos de la CCECY	6 à 7	Les associations	15 à 19
Le CCAS	7	Les commerçants	19
Le travail des commissions	8 à 10	Coups de projecteur	19 à 20
Lettre à ma cousine	10 à 11	Voyage dans le temps	20 à 21
Infos communales	12 à 13	Dernières minutes	22

LE CONSEIL MUNICIPAL



Conseil Municipal Extraits de la réunion du 19 novembre 2010

ORDRE DU JOUR : *Entreprise 100 limites, renouvellement d'un contrat aidé, DPU, facturation d'eau des piscines, affaires diverses.*

1° **ENTREPRISE 100 LIMITES**

Le Maire dresse un rapide historique de ce dossier. Il informe le Conseil Municipal de la rencontre qu'il a eu le 22 octobre avec les représentants de la société 100 LIMITES, le Préfet, le Député et le Directeur Départemental des Territoires.

A l'issue de cet entretien, il ressort que l'entreprise pourra procéder à l'aménagement de l'intégralité de ses parkings aux conditions suivantes :

- nivellement général du terrain,
- renforcement de la portance de la plateforme, sans remblaiement excessif,
- imperméabilité de la surface limitée à 10 000 m², le reste de la parcelle devant être semi-perméable.

Paul SEGUIN souhaite savoir si l'avenir de 100 LIMITES est conditionné par l'acquisition, par l'entreprise, des terrains appartenant à la SCI MC3. Le Maire lui répond que la commune n'intervient pas dans les négociations entre les deux parties.

2° **RENOUVELLEMENT D'UN CONTRAT AIDÉ**

Le contrat de Madame Marie SANSON, employée à la bibliothèque, arrive à échéance le 31 décembre 2010. Le Maire propose de le renouveler pour une période de 6 mois, allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2011.

La convention sera transmise à la Commission du Pôle Emploi qui étudiera cette demande de renouvellement. Celle-ci pourra être, éventuellement, soutenue par Madame Cécile Andrée.

Paul SEGUIN demande des précisions sur les charges de personnel et sur les effectifs de la commune.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, AUTORISE le Maire à signer la Convention et le Contrat de Mme SANSON.

3°) **DPU**

La commune n'a pas exercé son droit de préemption sur les parcelles :

	Propriétaires	Acquéreurs	Adresse	Superficie
AD 57	AULAGNIER Jacqueline FOURNIER Emilie	GIRARD Denis	6 rue du Donjon	42 a 50

4° **FACTURATION D'EAU DES PISCINES**

Cette année, deux piscines appartenant à des particuliers ont été directement approvisionnées par les pompiers. Fabien MONCOMBLE précise que ces interventions sont assimilées à des manœuvres et, qu'en conséquence, elles ne constituent pas des vacations.

Les factures et les titres de recettes sont en instance car la Trésorerie demande une délibération stipulant le mode de calcul appliqué à cette facturation, à savoir :

Inférieur à 100 m³ : 1,00 € + taxe AESN x nombre de m³
ou

Supérieur à 100 m³ : 0.90 € + taxe AESN x nombre de m³

Le Maire propose que l'intervention du camion du CPI et les vacations des pompiers soient facturées suivant le tarif des vacations en vigueur lorsque ces interventions ne constituent pas des exercices.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, **DECIDE** d'appliquer le mode de calcul ci-dessus pour l'approvisionnement en eau des piscines des particuliers, **DIT** que ce mode de calcul est reconductible à compter de l'année 2010, **DECIDE** de facturer l'intervention du CPI et les vacations des pompiers au tarif des vacations en vigueur lorsque ces interventions ne constituent pas des manœuvres.

5° AFFAIRES DIVERSES

Cabane à Goutte :

a) Extension du réseau électrique

Vu le projet d'extension en souterrain du réseau électrique route de Tonnerre pour alimenter l'ancien Moulin dit « Cabane à Goutte », dont le coût prévisionnel HT s'élève à 7 062 €,

Considérant que le SIERA auquel adhère la commune est maître d'ouvrage des travaux d'électrification rurale,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, S'ENGAGE à participer au financement desdits travaux à hauteur de 67.10 % du montant réel HT (montant estimatif de la participation communale : 4 738.52 euros) et à régler la somme due telle qu'elle ressortira du décompte général et définitif de l'entreprise ayant effectué les travaux sur présentation par le SIERA du titre de paiement correspondant,

b) Extension du réseau téléphonique

Vu le projet d'extension en souterrain du réseau téléphonique route de Tonnerre pour alimenter l'ancien Moulin dit « Cabane à Goutte », dont le coût prévisionnel TTC s'élève à 1 622 €,

Considérant que le SIERA auquel adhère la commune est maître d'ouvrage des travaux d'électrification rurale,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, RAPPELLE que les travaux seront réalisés par le SIERA et comprendront la fourniture et la pose des fourreaux et chambres France Télécom, S'ENGAGE à participer au financement desdits travaux à hauteur de 75 % du montant réel TTC (montant estimatif de la participation communale : 1 216.50 euros) et à régler la somme due telle qu'elle ressortira du décompte général et définitif de l'entreprise ayant effectué les travaux sur présentation par le SIERA du titre de paiement correspondant,

c) Facturation des extensions des réseaux électrique et téléphonique

Vu la délibération du 5 juillet 2006 portant sur l'institution de la Participation pour le financement des Voies et Réseaux publics,

Vu le courrier du SIERA en date du 25 mars 2010 sur le montant estimatifs de la participation,

Vu l'engagement du pétitionnaire,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE d'appliquer la PVR à l'encontre du lotisseur, Monsieur DIOT, dont le détail est le suivant :

	Coût de l'opération	PARTICIPATION SIERA	PARTICIPATION PETITIONNAIRE
Alimentation électrique	7 061.88 € HT	2 323.36 €	4 738,52 €
Alimentation téléphonique	1 622.00 € TTC	405,50 €	1 216,50 €

CHARGE le Maire d'établir les titres de recettes correspondants dès la validation du permis de lotir ou des permis de construire.

Location d'un emplacement aux ateliers communaux :

Le Maire signale que l'entreprise GUENOT souhaite louer l'emplacement laissé vacant par la Société MT AUTO à la Tour Moquée, d'une superficie d'environ 80 m².

Il propose que le bail soit consenti suivant les prescriptions suivantes :

- Le bail prendra effet à compter du 15 novembre.
- Le loyer mensuel fixé à 80 € est à régler à terme à échoir auprès de la Trésorerie de Vermenton, soit 120 € pour la première mensualité.
- Aucune caution n'est demandée.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE la location de cette travée selon les critères énoncés ci-dessus à Monsieur GUENOT Serge, PRECISE que l'une ou l'autre des parties devra respecter un préavis de trois mois afin de mettre un terme à la présente location.



Conseil Municipal
Extraits de la réunion du 10 décembre 2010

ORDRE DU JOUR : Logement communal, DPU, Plan Local d'Urbanisme

1° LOGEMENT COMMUNAL : 4 ter rue de l'Eglise

La commission logement propose que le logement communal sis 4 ter rue de l'Eglise soit attribué à Monsieur DEUTSCH Gérald et Madame BLANCHE Delphine. Le bail sera établi pour une durée de trois ans reconductible et prendra effet le 1^{er} janvier 2011. Le montant du loyer est fixé à **CINQ CENT QUINZE EUROS (515 €)** et une caution du même montant est à verser lors de l'état des lieux.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE le Maire à signer le bail avec le locataire, selon les conditions énumérées ci-dessus.

2° DROIT DE PREEMPTION :

La commune n'a pas exercé son droit de préemption sur les parcelles :

	Propriétaires	Acquéreurs	Adresse	Superficie
AC 174	VALLUT / DOUCET	ROUSSEL David	Rue de Jouigny	30,99 ares

3° PLAN LOCAL D'URBANISME / DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Maire rappelle que la Commission d'Appel d'Offres réunie le 16 novembre a retenu l'offre du cabinet CDHU (Conseil-Développement-Habitat-Urbanisme) pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Il précise que la réalisation d'un tel document d'urbanisme est éligible aux crédits régionaux du Contrat de Pays pour la tranche ferme et aux crédits territoriaux de l'Etat pour la tranche conditionnelle.

Le montant des subventions sollicitées s'établit comme suit :

TRANCHE FERME :

Libellé de l'opération	Total HT	Organismes financeurs	Total HT
Elaboration du PLU (CDHU)	17 340.00 €	CONSEIL REGIONAL (40% contrat de Pays)	6 936.00 €
		COMMUNE	10 404.00 €
Total de l'opération	17 340.00 €	Total de l'opération	17 340.00 €

TRANCHE CONDITIONNELLE :

Libellé de l'opération	Total HT	Organismes financeurs	Total HT
Etude entrées de ville (CDHU)	3 000.00 €	ETAT (50%) (entrées de ville)	1 500.00 €
Etude environnementale	5 000.00 €	ETAT (50%) (étude environnementale)	1 500.00 €
		COMMUNE	5 000.00 €
Total de l'opération	8 000.00 €	Total de l'opération	8 000.00 €

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, VALIDE les plans de financement ci-dessus et CHARGE le Maire de demander les subventions auprès du Conseil Régional et auprès de l'Etat.



Conseil Municipal
Extraits de la réunion du 7 janvier 2011

ORDRE DU JOUR : Révision des tarifs de location de la salle du Gué d'Arbaut, DPU

1° REVISION DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DU GUE D'ARBAUT EN PERIODE HIVERNALE :

Devant l'augmentation progressive des frais de chauffage à la charge de la commune, le Maire propose d'augmenter le tarif de location de la salle du Gué d'Arbaut du 15 octobre au 30 avril comme suit :

Tarif pour les Cravantais : 60 € + 20 % = 72 €
Tarif pour les Extérieurs : 80 € + 20 % = 96 €

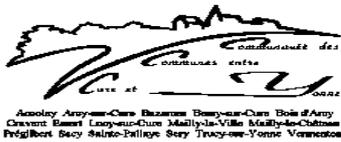
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE d'appliquer les tarifs de location de la Salle du Gué d'Arbaut ci-dessus en période hivernale.

2° DPU :

La commune n'a pas exercé son droit de préemption sur les parcelles :

	Propriétaires	Acquéreurs	Adresse	Superficie
AC 61 AC 169 AC 170 AC 172	Consorts CESCHIN	BOCABELLE Gérard	2 rue de Jouigny	7.12 a 2.37 a 0.38 a 0.96 a
AD 130	SCI DE BAIL	SCI LINA	Route de Lyon	7.16 a
AA 570	PICHON Michel	DA COSTA José	8 rue de Bonnielle	2.67 a
AD 132	VILLECOURT Annie	LEGRAND Michel	Rue des Bouchots	0.7 a

LES ECHOS DE LA CCECY



Communauté de Communes
Entre Cure et Yonne
www.cure-yonne.com

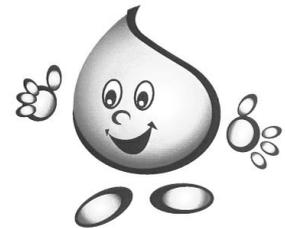
Extraits du Conseil Communautaire du 25 novembre 2010

ORDRE DU JOUR : tarification en cas de fuites d'eau, signature du contrat enfance jeunesse, personnel

1° Tarification en cas de fuite AEP :

Les demandes de dégrèvement en cas de fuite d'eau doivent faire l'objet d'un traitement systématique et identique.

Il est proposé de facturer la moyenne de consommation des trois précédentes années plus la moitié du volume de la fuite. L'ensemble des taxes est par contre facturé systématiquement.



Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à 18 voix pour, 5 voix contre et 6 abstentions décide :

° **D'ajouter au règlement du service assainissement une disposition dérogatoire concernant la tarification en cas de fuite dont la formulation est la suivante : « en cas de fuite et après réception d'un courrier de demande de dégrèvement, il sera facturé à l'usager la moyenne de consommation des trois précédentes années plus la moitié du volume de la fuite. L'ensemble des taxes restera facturé systématiquement.**

° **La présente disposition s'applique aux demandes faites à compter de la facturation de l'année 2010.**

2° Enfance Jeunesse : Signature du Contrat Enfance Jeunesse 2010 - 2013 :

D. Charlot indique que la Caisse d'Allocation Familiale n'a pas encore transmis le contenu du contrat mais comme les années précédentes, la CAF opère un recentrage de ses aides sur l'accueil permanent. Le taux d'accompagnement restera vraisemblablement à hauteur de 50 %. Les aides porteront essentiellement sur : une extension du CLSH, le recrutement d'un coordonnateur Enfance Jeunesse, le périscolaire.

L'aide reste importante. Il est souhaitable de signer le contrat. Le Président rappelle le principe du Contrat Enfance Jeunesse : les dépenses relatives à l'enfance jeunesse sont aidées à hauteur de 50 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer le Contrat Enfance Jeunesse 2010 -2013.

3° Personnel

Organisation du service environnement :

Suite au départ de Monsieur Ludovic Delhaye responsable du service environnement le 1^{er} novembre 2010, une réorganisation du service Assainissement est nécessaire.

Il est envisagé de ne pas recruter un nouveau responsable du service Assainissement puisque le constat, précédemment indiqué, montre que les besoins portent sur le suivi des infrastructures et sur la reprise du service SPANC (notamment pour ce qui concerne en priorité les habitations neuves).

Renouvellement contrat unique d'insertion :

Le Contrat unique d'insertion de l'agent chauffeur des cars se termine au 31 décembre prochain. Il est dès lors nécessaire de renouveler pour 6 mois le contrat jusqu'au 30 juin dans les mêmes conditions. Les caractéristiques de ce contrat sont les suivantes : Contrat Unique d'Insertion d'une durée de 6 mois avec 20 h de travail hebdomadaires.

Il s'agit du dernier renouvellement ouvrant droit à une aide de l'Etat. La CCECY sera amenée au mois de juin 2011 à proposer un nouveau contrat de travail.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à renouveler le Contrat Unique d'Insertion pour 6 mois jusqu'au 30 Juin 2011 dans les mêmes conditions.

Augmentation du salaire de la Responsable du Service Environnement

Compte tenu de la réorganisation du service et de l'augmentation de la charge de travail et des responsabilités qui s'ensuivent, il est proposé aux membres du Conseil de revoir la rémunération de l'agent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de fixer la rémunération de la Responsable du Service Environnement à l'Indice Brut 510 et à l'Indice Majoré 439 à compter du 01/01/2011.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

1° LE REPAS DES AINÉS

Il a eu lieu le dimanche 6 février à la Salle polyvalente dans une excellente ambiance. 70 personnes avaient répondu présentes. Après le mot de bienvenue du Maire, les doyens présents ont été mis à l'honneur : Mireille CHABIN a reçu un beau bouquet préparé par notre fleuriste et Guy GAROCHE un livre sur les hauts lieux de la Bourgogne. Puis nous avons apprécié le menu préparé par le traiteur Philippe Girard de Bassou :

*salade de filet de caille et son foie gras poêlé
flétan rôti à la crème citronnée
granité
filet de bœuf forestier
fromages*

assiette gourmande le tout accompagné de bourgogne blanc et rouge et de crémant (avec modération bien sûr)

L'animation était assurée par AJM productions : cette année c'est un chanteur KRY'S FLORIAN qui a enchanté le public sur des airs de Luis Mariano et des airs d'opéras bien connus puis nous avons eu la surprise de revoir les danseurs Mado et Etienne qui nous avaient régallés en 2010. Ils sont venus sans se faire payer, pour nous faire plaisir, tellement ils avaient été contents de l'accueil qu'ils avaient reçu l'année dernière.

Enfin place à la danse jusqu'à l'apéritif d'adieu en fin de soirée.

Vraiment ce fut une bonne journée !



2° LA BOURSE AUX VÊTEMENTS DE PRINTEMPS-ÉTÉ

Elle aura lieu les 12 et 13 mars 2011 à la Salle Polyvalente : Venez nombreux !

- Le dépôt des articles à vendre aura lieu le vendredi 11 mars de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h.
- Vente : samedi 12 et dimanche 13 mars de 14 h 30 à 18 h.
- Paiement et restitution des vêtements et articles invendus : Lundi 14 mars, de 14 h 30 à 18 h.



LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

COMMISSION ENVIRONNEMENT - URBANISME - LOGEMENT (Animateur : Jean-Pierre FRANCK)

1° Terrain PICHON : projet de création de garages



Jean-Pierre FRANCK propose aux membres de la commission de se rendre sur le terrain PICHON afin d'évoquer la possibilité de réaliser 5 à 6 garages, suivant la proposition de Guy IMBAUT.

Cette solution offre l'avantage de répondre à une demande des habitants du centre bourg ne disposant pas d'emplacement pour stationner leur véhicule.

Parallèlement, Jean-Pierre FRANCK propose la création d'une nouvelle issue de secours pour le groupe scolaire, permettant de contourner la rue d'Orléans en cas d'accident.

Paul SEGUIN et Pierre-Yves LE BOEDEC pensent qu'il n'y a pas d'urgence à créer ces garages.
Henri DROIN n'y est pas favorable.

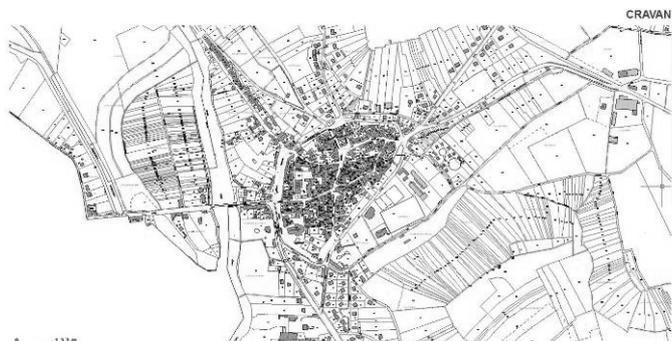
La commission demande qu'un sondage soit réalisé auprès de la population afin d'apprécier ces besoins.

2° PLU : sélection du bureau d'études, présentation du logiciel de cadastre

Jean-Pierre FRANCK annonce que la Commission d'Ouverture des Plis a sélectionné le cabinet CDHU (Conseil Habitat Développement Urbanisme) d'Auxerre pour réaliser le PLU de la commune.

Suite à l'avis d'appel public à la concurrence publié sur le site du Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP), 5 cabinets se sont manifestés et ont déposé leur offre. Au terme d'un classement établi selon 4 critères (méthodologie, références, prix et délais), le cabinet CDHU est arrivé premier avec une offre ramenée, après négociation, à 17 340 €, pour un délai de réalisation de 17 mois.

La commission sera invitée à participer aux différentes réunions préparatoires concernant l'élaboration du PLU.



3° Cabane à Goutte : examen des permis de construire

Jean-Pierre FRANCK signale que Monsieur DIOT, acquéreur de la parcelle AC 88, a déposé trois permis de construire portant sur la rénovation de l'Ancien Moulin et la création de deux pavillons.

La commission demande à Monsieur DIOT :

- de fournir de nouveaux plans permettant d'apprécier l'intégration des pavillons dans l'environnement,
- de revoir le positionnement des garages du pavillon n° 1 et l'entrée du pavillon n° 2,
- de préciser le mode d'occultation des ouvertures (absence de volets sur les plans fournis).

4° Espace socio-culturel intergénérationnel



Jean-Pierre FRANCK annonce que le cabinet d'architectes UBIK de Vermenton a été retenu par le Conseil Municipal pour la réalisation d'un avant-projet sommaire.

Il souhaite la création d'un groupe de travail, ouvert à d'autres participants, chargé de réfléchir à l'aménagement de cet espace.

Colette LERMAN et Pierre-Yves LE BOEDEC souhaitent intégrer ce groupe de travail.

5° Affaires diverses

Beffroi : Le Maire informe la commission de la réception des travaux de restauration du Beffroi le 1^{er} dernier.

La remise en service des cloches a été confiée au campanologue Régis SINGER, chargé par la DRAC d'établir un planning de travaux et de consulter des entreprises spécialisées.

Lavoir de Chevilly : Le Maire indique que les travaux de restauration du lavoir de Chevilly ont été retardés par des problèmes de personnel et d'approvisionnement en pierres conformes aux prescriptions de l'Architecte.

Il remercie les habitants du hameau pour leur implication et pour l'aide qu'ils apportent au quotidien sur le chantier.

Rue de Jouigny : Après avoir été déprogrammés une première fois au mois d'octobre, les travaux de réfection de la rue de Jouigny qui devaient débiter le 6 décembre ont une nouvelle fois été repoussés par l'entreprise SCREG en raison des conditions climatiques défavorables.

Eclairage public : Le Maire informe la commission que des demandes de devis sont en cours d'instruction pour l'extension du réseau d'éclairage public route de Tonnerre, rue du Donjon, rue du Val du Guette et chemin du Colombier.

D 139 : Le Maire annonce à la commission les démarches entreprises auprès du Conseil Général pour déclasser la D 139 dans sa portion comprise entre la Porte d'en Bas et la Porte d'Arbaut au profit des rues des Fossés, du Moulin et du Donjon.

En contrepartie, la commune a demandé au Département de remettre en état le revêtement du tronçon de la D 139 entre la Mairie et la Porte d'Arbaut.



COMMISSION COMMUNICATION - EVENEMENTS (Animatrice : Marie THEUREL)



Bienvenue sur le site de la commune de Cravant dans l'Yonne (89)

1° Le site Internet

Comme annoncé dans le précédent bulletin, le site de Cravant est maintenant opérationnel. Il a déjà subi quelques modifications à la suite d'échanges avec des internautes qui ont bien voulu nous donner leur avis.

Désormais, après une formation, ce sont Marie Sanson et Yannick Mauchant qui sont chargés de faire vivre le site, de le mettre à jour. Donc si vous avez des informations à diffuser notamment dans les rubriques « entr'aide », « petites annonces », si vous désirez passer une annonce, proposer des services, échanger ou vendre des objets, une maison... n'hésitez-pas à déposer vos demandes auprès du secrétariat de Mairie pour qu'elles soient mises en ligne . Vous pouvez y consulter également l'intégralité des séances du Conseil municipal (dans le bulletin nous ne publions que des extraits) et retrouver « Les échos de la commune » avec les photos en couleurs : cela rend mieux que des photocopies. Je vous en rappelle l'adresse :

www.cravant-yonne.fr

A propos d'internet, nous vous attendons nombreux samedi 19 février à 11 h 30 pour l'inauguration du NRA-ZO (nœud de raccordement à l'Abonné-Zone d'Ombre) qui va enfin permettre aux Cravantais de bénéficier de l'ADSL haut débit (10 Mo). Nous étions nombreux à l'attendre : il faut donc se réjouir que le Conseil général ait tenu parole. Une invitation personnelle vous a été distribuée dans vos boîtes à lettres pour assister à ce moment important.

2° La fête patronale

Elle aura lieu le samedi 2 et le dimanche 3 juillet.
Le programme est déjà arrêté et les subventions demandées.

Elle commencera le samedi après-midi dans les rues du village avec de la musique, du théâtre, un marché, le traditionnel feu d'artifice et le dimanche, sur le port de Cravant-Bazarnes place au 3ème challenge des OFNI avec en plus, cette année, des bulles géantes flottantes... Mais patience, vous en saurez davantage dans le prochain numéro des Echos.



3° Le salon des peintres amateurs

Il se tiendra le **samedi 9** et le **dimanche 10 avril** à la salle polyvalente. Soyez nombreux à leur rendre visite.
Leur passion mérite vos encouragements.

LETTRE A MA COUSINE

Ma Mamaine, j'aime mieux pas compter depuis quand je t'ai pas écrit. Faut dire que t'es pas bien écrivassière non plus, ça date de l'école quand on aimait mieux toutes deux faire les rigolotes au lieu de suivre la dictée.

Je vais bien, malgré que le ciel est tout le temps gris à vous faire le moral en javelle. Surtout qu'à un moment donné voilà t'y pas qu'ils avaient fait une mauvaise manoeuvre avec les cloches de l'église et qu'au lieu de nous sonner de la joyeuseté qui t'donne de l'appétit à midi (en vrai midi moins dix, va savoir pourquoi) ils te sonnaient le glas ! j'te dis pas, la première fois j'ai ben failli avoir une attaque, j'ai cru qu'y avait une copine qu'était enterrée sans que j'aie seulement su qu'elle était décédée ! un comble ! j'me suis habituée, mais pas le chien qu'habite sur la place de l'église et qui faisait des houhous à chaque fois. Heureusement, depuis c'est réparé mais c'est pas si bien joyeux qu'avant.

Par contre des joyeusetés, on en a eues, d'abord avec les voeux du maire le mois dernier. Le Pierrot Lemballage, tous les ans ils nous fait un grand beau discours pour nous expliquer tout un tas de choses qui sont passées et qui vont venir, pendant que le grand Yannick qu'est un bon petit gars bien instruit nous faisait comme du cinéma pour qu'on comprenne mieux.

Ce mois-ci y'a eu le repas des anciens. C'est pas que je pense qu'à ça, mais à nos âges, qu'est ce qui nous reste ? On peut plus trop voyager rapport que ça coûte et que les jambes suivent pas bien, quant à la gaudriole.....

Tu me connais, j'veux pas faire celle qu'à pas les moyens de s'habiller élégant, alors j'suis allée au veste-tiers comme ils appellent ça. Le premier lundi de chacun des mois, y'a des dames bien gentilles qui sont là et qui t'aident à choisir une tenue. Y'a de tout. Et du beau, du propre et du comme neuf. Tu m'aurais vue au repas, tu m'aurais pas reconnue ! j'avais une jupe presque longue pas trop courte, juste comme il faut, dans les verts, qui m'serrait un brin à la taille (on a plus 20 ans, quoiqu'à 20 ans ça me serrait déjà vu que j'attendais mon Daniel) mais c'était pas grave vu que c'était caché par le corsage dans les beiges, qu'avait un p'tit col en dentelle de toute beauté (ça gratte un peu mais comme disait mémé Antoinette « faut souffrir pour être belle ») Quand je pense que ça m'a juste coûté un euro ! tu peux donner plus, mais vu ma p'tite retraite de l'agriculture... Pour en revenir à ma tenue, j'avais mis les chaussures de la communion de ma p'tite fille, mais là j'avais tort ! j'ai pas pu danser rapport à la droite qu'appuyait sur mon cor.

Le repas était d'un bon ! trop copieux que disait la Joséphine que ça a pas empêché de tout manger et d'essuyer son assiette qu'on aurait pu la ranger dans le placard.. Et c'est pas tout, y'avait un spectacle, avec l'escogriffe de l'année dernière qui présentait, avec sa trompette et ses blagues et sa femme bien gentille qui faisait la musique sur son appareil. Et les danseurs qu'on a déjà vus qui sont si bien quand y dansent la java, j'te dis pas et pourtant y sont plus trop jeunots. Y z'étaient venus sans se faire payer pour nous voir tellement qui nous aiment.

Maintenant, faut que j'te dise quelque chose, ma Mamaine, j'ai eu un gros coup de crève-cœur ! Figure toi qu'y avait un chanteur qu'était une merveille. Un beau gars, avec des habits plein de machins brillants comme au théâtre, qu'avait une voix à chanter l'opéra, à t'en donner le poil en aigrette, ce qu'il a fait d'ailleurs, il a chanté l'opéra et l'opérette comme Luis Mariano (ça nous rappelle notre jeunesse).

C'était d'un beau ! J'étais dans le bonheur quand voilà t-y pas qu'il va chercher une femme à une table, qu'il te la prend par la main, qu'il lui fait des bises et qu'il lui chante une chanson avec de l'amour dedans ! Et c'était pas moi ! C'était la grande Ginette Delagare, qui depuis fait son intéressante. J'ai été obligée de boire une deuxième coupe de crémant pour me consoler. Après tout le monde a dansé (enfin pas tout le monde, y'a pas que moi qu'ai un cor au pied) et le soir y'a eu encore un petit apéro. Tu vois le genre, on était pas pressé de partir.

Ma Mamaine, j'arrête pour aller porter ma lettre.

J'attends de tes nouvelles. Porte toi bien.

Ta Georgette



INFOS COMMUNALES

L'ANNEE 2010 EN CHIFFRES ...

La population

Demandeurs d'emploi : 51 personnes (24 femmes et 27 hommes) soit 15 personnes de plus que fin 2009.

Au cours de l'année

Cartes d'identité : 63 cartes demandées
Recensements militaires : 10 recensements enregistrés

Etat civil

- Naissances : 12 dont 2 sur Cravant
- Reconnaissance par anticipation : 3
- Mariages : 4
- Décès : 7



Urbanisme

Permis de construire : 6 permis déposés

2 pour des maisons individuelles
2 pour des vérandas
1 pour la réhabilitation de la Baraque à Goutte
1 pour les travaux du Beffroi

Déclaration de travaux : 30 déclarations préalables

12 modifications d'aspect extérieur
13 travaux sur des toitures
1 division de terrain
1 clôture
2 agrandissements
1 création d'abri de jardin

Certificat d'urbanisme : 23 certificats déposés

LE BEFFROI, OU EN SOMMES NOUS ?

La remise en service des cloches

A la demande du campanologue Régis SINGER, trois entreprises ont transmis une offre pour la remise en service des cloches par électrification du mécanisme.

Ces travaux nécessitent la création d'une alimentation électrique et donc des études complémentaires avec les services d'EDF.

La souscription lancée en partenariat avec la Fondation du Patrimoine

La commune remercie toutes les personnes qui, directement par leur don à la Fondation ou indirectement en achetant les produits et services identifiés chez les commerçants du village, contribuent à la réussite de ce projet.

Au total, c'est près de 5 000 euros qui ont d'ores et déjà été collectés. Avec la participation de l'ADEPACRA (5 000 euros) et de la Fondation du Patrimoine (5 000 euros), c'est donc au minimum 15 000 euros qui seront reversés à la commune en fin de collecte.

**Vous pouvez continuer d'adresser vos dons à la Fondation du Patrimoine,
Bon de souscription disponible au secrétariat de Mairie sur simple demande
et téléchargeable sur le site internet de la commune.**

Les actions envisagées

Les idées sont nombreuses et certaines verront le jour très prochainement : vente de verres à vin à l'effigie du Beffroi, création de mugs, organisation d'un loto en fin d'année

Les Journées du Patrimoine

L'ADEPACRA et la commune travaillent sur l'organisation d'une grande exposition sur l'histoire du Beffroi les 17 et 18 septembre prochains, à l'occasion des Journées du Patrimoine.

**A ce propos, nous sommes à la recherche de tous les documents, photos, témoignages, anecdotes ...
en votre possession permettant de rendre cette exposition attractive.
N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de Mairie pour plus de renseignements.**

L'ETAT CIVIL ...

BONJOUR LES BÉBÉS...

- le 10 novembre
Jean-Baptiste LAVIRON
10 rue d'Orléans
- le 11 janvier
Ines BOUCHROU
Route de Paris



ELLE NOUS A QUITTES...

- le 6 décembre
Madeleine DUPRE
23 route de Paris
93 ans

LE RECENSEMENT DES JEUNES

Cette formalité est obligatoire pour tous les jeunes gens (garçons et filles) de nationalité française et se fait à la mairie de leur domicile.

Vous devez vous faire recenser au plus tôt à la **date anniversaire de vos seize ans (et durant les 3 mois suivants)**
Vous devez présenter à l'appui de votre demande:

- Le livret de famille de vos parents.
- Votre carte d'identité ou tout autre document prouvant votre nationalité française.
- Un justificatif de domicile (facture EDF, eau, téléphone).

Une attestation de recensement vous sera délivrée à l'issue de cette démarche.

Vous serez ensuite convoqués à une journée d'information (**JAPD** : Journée d'Appel de Préparation à la défense), à la suite de laquelle vous sera remis un Certificat de participation.



Le recensement militaire donne des droits : ce certificat vous permet notamment de vous **présenter aux examens et concours** soumis à l'autorité publique (baccalauréat, permis de conduire, etc.) et d'**être inscrits d'office sur les listes électorales**.

INFOS PRATIQUES

CONTRÔLE DE L'EAU DESTINÉE A LA CONSOMMATION HUMAINE Derniers contrôles effectués à Cravant le mardi 28 septembre à 8 h 55 :

ELEMENTS ANALYSES	RESULTATS	VALEUR MAXIMALE ADMISSIBLE
Couleur	< 5	15
Odeur	1	2 à 12
Turbidité	0,29	2
pH	7,7	> à 6,5 et < à 9
Chlore libre	0,15 mg/l	250
Minéralisation	474	< à 1 100
Ammonium	<0,050 mg/l	0,10
Nitrates	42 mg/l	50
Nitrites	< à 0,050	0,5
Bactéries coliformes dans 100 ml	< à 1	0
Entérocoques	< à 1	0
Eschérichia coli	< à 1	0

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation CONFORME aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

LES ELECTIONS CANTONALES DES 20 ET 27 MARS

Les prochaines élections cantonales se dérouleront le **dimanche 20 mars 2011 (premier tour)** et le **dimanche 27 mars (second tour)**. Elles permettront de renouveler les conseillers généraux élus les 21 et 28 mars 2004.

Dans l'Yonne 22 cantons seront remis en jeu. Six sont tenus par la gauche et 16 par la majorité.

Pour la première fois, les candidats devront se présenter avec un suppléant de l'autre sexe, en application de la loi du 31 janvier 2007 tendant à promouvoir l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives. Ils seront élus conseillers généraux pour un mandat de trois ans seulement, conformément à la loi du 16 février 2010.

En effet, les Français devraient pour la dernière fois élire des conseillers généraux : ceux-ci devraient avoir pour successeurs, en 2014, des conseillers territoriaux, élus selon les mêmes modalités, mais siégeant à la fois au conseil général et au conseil régional.

Quel est le rôle du Conseil Général ?

Le Conseil Général, en France, est en fait l'assemblée délibérante compétente pour un département (on parle ainsi du « conseil général de l'Yonne »...).

En premier lieu, le Conseil Général est compétent en matière d'action sociale : ainsi, il a en charge l'insertion des personnes en difficultés, le RMI, l'aide aux personnes handicapées, les personnes âgées, la prévention, sanitaire, la protection de l'enfance (notamment à travers l'action de la Protection maternelle et infantile).

En deuxième lieu, le Conseil Général a en charge la voirie, c'est-à-dire la gestion des routes départementales, les routes nationales d'intérêt local, ou encore les transports et les transports scolaires par bus.

En troisième lieu, le Conseil Général est en partie compétent pour les questions liées à l'éducation, essentiellement la gestion des collèges. Il intervient aussi dans le domaine de la culture, ayant la responsabilité des archives départementales, de la bibliothèque départementale de prêt et, selon les cas, des châteaux et les musées.

Enfin, le Conseil Général a reçu compétence pour l'aide au développement local, c'est à dire l'aide aux associations et aux communes.



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : UN GESTE DE TOUS LES JOURS

TESTEZ VOTRE FIBRE ÉCOLO

A la maison, c'est un défilé de mode non-stop : nouvelle télé design,, nouveau radio-réveil, nouveau sèche-cheveux. Et les anciens appareils électriques, ils finissent où ? A la poubelle ?

Mauvaise réponse : il faut les déposer dans un point de collecte où ils seront dépollués et recyclés ...

Tester vos connaissances ...

Question 1 : Tous les appareils électriques ne sont pas recyclables.

Vrai Faux

Question 2 : Le plastique qui compose un sèche-cheveux peut être réutilisé dans l'industrie automobile.

Vrai Faux

Question 3 : En donnant un appareil qui fonctionne encore à Emmaüs, je fais un geste solidaire et éco responsable.

Vrai Faux

Question 4 : Si je commande une nouvelle télé, il suffit de préciser au livreur que je souhaite rendre l'ancienne pour qu'il la reprenne sans frais.

Vrai Faux

Question 5 : Pour chaque appareil électrique acheté, je verse une écoparticipation qui sert à financer le recyclage des anciens appareils.

Vrai Faux

Question 6 : Certains appareils électriques contiennent des substances potentiellement dangereuses pour l'environnement.

Vrai Faux

1. **FAUX** : tous les appareils électriques sont recyclables. Le taux de recyclage varie entre 73 et 84 % suivant les composants et la génération des appareils.
2. **VRAI** : une fois démantelé, le plastique recyclé d'un sèche-cheveux peut servir par exemple à la construction du par-choc d'une voiture.
3. **VRAI** : sur la période 2006-2009, les accords d'Eco-systèmes avec des réseaux solidaires comme Emmaüs ont permis de garantir le maintien de 1 369 emplois d'insertion.
4. **VRAI** : à l'achat d'un appareil neuf, votre magasin a l'obligation de reprendre gratuitement sur place ou lors de la livraison.
5. **VRAI** : à l'achat d'un appareil neuf, vous payez l'éco-participation qui correspond au coût de collecte, de dépollution et de recyclage d'un appareil usagé.
6. **VRAI** : mercure, PCB, fluide frigorigène ou poudre électroluminescente : toutes ces substances potentiellement dangereuses pour l'environnement font l'objet d'une réglementation stricte. Elles doivent être extraites et neutralisées.

L'ECOVERDICT



Vous avez une majorité de bonnes réponses : Bravo, vous êtes une éco-citoyen responsable. Mais ce n'est pas une raison pour vous reposer sur vos lauriers. Il y a encore sûrement de vieux portables et des appareils à pile qui dorment dans vos placards alors qu'ils pourraient être recyclés.

Vous avez une majorité de mauvaises réponses : Le développement durable ce n'est pas votre point fort : il va falloir potasser avant de devenir un éco-citoyen modèle. Pour quelques cours de rattrapage sur les points de collecte sélective et le recyclage, des appareils électriques, rendez-vous sur le www.collectons.org.

LES ASSOCIATIONS

Nos bloc-notes/calendriers de 2011 restent disponibles à la bibliothèque. Merci à ceux qui l'ont déjà acheté ! Grâce à eux nous pouvons continuer à investir dans les différentes sections du FSE.

LE FSE

Ludothèque

La ludothèque Lud'en Coin change de coin ! Comme tous les premiers samedis du mois, le rendez-vous est pris au bar-brasserie O'Jouvence de Cravant pour jouer dès 15 h 30.

Venez découvrir des jeux, vous amuser ou simplement boire un café dans une ambiance agréable.

Prochains rendez-vous : samedi 5 mars, samedi 2 avril et 7 mai. La ludothèque est toujours ouverte le mercredi de 16 h 30 à 18 h 30 au premier étage de la bibliothèque.

Par ailleurs, cette année encore la ludothèque participe à la journée internationale du jeu qui aura lieu samedi 28 mai. Au programme jeux surdimensionnés et ambiance festive.



Ping-pong

L'équipe de pongistes fait du yo-yo. Pour l'instant, elle redescend en division inférieure, suite au prochain épisode !

Bibliothèque

- Un concours de dessin est organisé pour les jeunes jusqu'au 1^{er} mars sur le thème **du nouvel an chinois et de l'année du lapin**. Pour participer, il suffit de vous inscrire à la bibliothèque et de rendre votre œuvre avant le 1^{er} mars. Une seule participation par personne. Et que le meilleur gagne.

- Avis aux amateurs, après Matisse, c'est **Calder** qui sera invité à la bibliothèque. Anne Cosson revient le 16 mars pour animer un atelier jeunesse autour de cet artiste américain contemporain. Inscription obligatoire pour les enfants qui sont intéressés et rendez-vous **à 14h15 mercredi 16 mars** !

- Un stage de loisirs créatifs s'est déroulé à la bibliothèque **samedi 5 février** de 14h30 à 17h30 pour apprendre à créer un pêle-mêle. C'est dans une ambiance sympathique et détendue que nos dix participantes ont œuvré. Bonne humeur, décontraction et convivialité ont fait de cet après-midi un moment agréable et instructif. Rendez-vous en mars pour apprendre à confectionner une tunique d'été sans patron, avis aux amateurs(trices). Ouvert à tous dans la limite des places disponibles !

LES NOUVEAUTES A LA BIBLIOTHEQUE

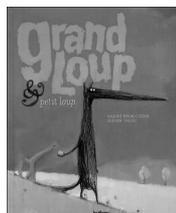
JEUNESSE

LA VIE EXTRAORDINAIRE DES GENS ORDINAIRES DE FABRICE COLIN



Gabriel Da Silva Maia est brésilien et épiciériste. Il est différent des autres car très doué au football. Il a réussi très jeune un exploit unique : marquer trois fois en étant à plus de 100 m du but.

GRAND LOUP ET PETIT LOUP DE BRUN-COSME ET TALLEC



Grand Loup vit seul sous son arbre. Mais, un jour, Petit Loup arrive et s'installe. Cet impudent ose s'incruster non seulement pour dormir, mais aussi, le lendemain, pour la séance de gymnastique quotidienne de Grand Loup.

TOUT PRÈS LE BOUT DU MONDE DE MAUD LETHIELLEUX



Moi j'aime bien l'idée du journal. Il paraît que personne ne lira ce que j'écris alors je peux tout dire, c'est pratique, j'aime bien tout dire quand personne ne peut l'entendre.

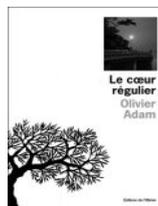
ADULTES

LES PASSE-MURAILLES, LE DEDANS DES CHOSES, DE CORNETTE ET OIRY



4 fragments de la vie quotidienne saisis au plus juste, sans fioritures et avec brio. Ici, par de super-héros, juste des gens qui tentent de se dépêtrer de leurs tracasseries de tous les jours en utilisant au mieux cette étrange faculté avec humilité et humour.

LE CŒUR RÉGULIER D'OLIVIER ADAM



Depuis la mort de Nathan, ce frère qu'elle a tant aimé, Sarah se sent de plus en plus étrangère à sa propre vie. Dans l'espoir de se rapprocher une dernière fois de son frère, elle se réfugie au Japon...

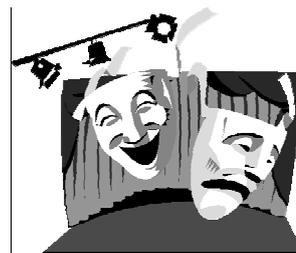
PENTECOST ALLEY D'ANNE PERRY



Deux ans après le massacre des prostituées de l'East End par Jack l'Éventreur, un tueur est de nouveau à l'œuvre dans le quartier de Whitechapel.

La troupe des points de suspension

« La pierre et le petit Poussin » et « Une drôle d'idée » sont les deux pièces qui seront jouées par la troupe adulte du FSE. La première sera jouée **samedi 2 avril** à la salle polyvalente de Cravant. Ensuite différentes représentations auront lieu : à Courson les Carrières le 9 avril, Mailly la Ville le 14 avril, à Fontaine le 7 mai, au festival de théâtre de Coulanges sur Yonne le 28 mai et à Chevannes le 11 juin.



Echecs

Le tournoi annuel d'échecs de Cravant s'est déroulé dimanche 30 janvier à la salle du gué d'Arbaut. Il a réuni 26 joueurs qui se sont affrontés avec fair-play. Lors de la pause déjeuner, certains ont pu se régaler d'une choucroute "maison" au bar-brasserie O'Jouvence. Quant aux résultats, c'est le maître international Arnaud Payen qui a gagné pour la troisième fois consécutive ce tournoi avec un sans faute : sept parties gagnées sur sept. Hadrien Baroudel et Adrien Dequidt finissent respectivement 2e et 3e au classement. Ils n'ont pas pu détrôner le vainqueur malgré un bon niveau de jeu (plus de 2 300 points ELO). Les trois meilleurs joueurs ont donc logiquement obtenu les trois meilleures places. La surprise est venue des trois suivants.

Aux quatrième et cinquième places, on retrouve deux joueurs amateurs d'Avallon licenciés à Cravant pour l'occasion. Régis Hivert, du club de Cravant, s'offre la sixième place et gagne ainsi le respect de tous ses compatriotes. Les joueurs ont bataillé ferme pendant les sept parties du tournoi. Tous ont été réunis pour la remise des prix et pour le verre de l'amitié qui a clôturé cette troisième édition du tournoi rapide de Cravant.

L'ADEPACRA

Nous remercions les personnes qui nous ont rejoints pour nous soutenir dans nos actions et plus particulièrement pour la restauration du Beffroi. Nous avons versé à la Fondation du Patrimoine la somme de 5 000 €, somme acquise grâce à nos concerts et adhésions. Pour l'année 2011, nous continuerons à récolter des dons pour cet édifice « phare » de notre village, et nous organiserons, pendant les journées du Patrimoine, un concert dans l'église en partenariat avec l'association « Un salon à Auxerre ».



Par contre, en ce qui concerne l'éclairage du Beffroi et du Donjon, nous sommes assez déçus des résultats et nous demandons d'autres devis pour la mise en valeur de la Tour du Guette !

Bonne année 2011 à tous !

Le Président

AVENTURE SOLIDAIRE

L'association humanitaire dans votre village

LES NOUVELLES DE NOS PROJETS... ILS DEVIENNENT REALITÉ

Une visite très détaillée de notre correspondant au Niger (Salif) dans « notre village de brousse, a permis de faire un état des lieux précis, de chiffrer des actions et de commencer rapidement à **agir**.



Fin janvier, nous avons pu envoyer de l'argent (environ 800 €) afin de commencer le projet sur « la culture de contre saison ». En effet, les récoltes bien souvent ne sont pas suffisantes pour tenir une année entière. **La malnutrition est la cause de bien des décès**. Avec la mise en place de ces cultures, ces problèmes pourront être atténués (ne pensons pas que nous allons tout résoudre).

Cet argent va servir à acheter des semences et des petits outils agricoles, bâtir une clôture, former les femmes du village à ces nouvelles cultures et les aider à se fédérer pour former des groupements capables de s'entraider, de mettre en commun leur énergie, leurs connaissances et le matériel.

Ce ne sont pas des idées de « blancs » mais bien le diagnostic de Salif qui par la suite a proposé ce projet.

Si cela vous interpelle, vous parle, vous émeut, vous donne envie d'agir... Vous avez des idées, des savoir faire, des « trucs » ou juste un peu de temps pour donner un coup de main... venez nous rejoindre !!

Notre prochaine action : un concert à 2 chorales (Cravant et Coulanges) le 13 mars dans l'église du Val de Mercy (entrée libre). Un pot solidaire sera servi, offert généreusement par le Maxi Marché de Vincelles.

Martine (03 86 42 29 59)

L'AMICALE DES POMPIERS

vous invite le **samedi 19 février à 13 h 30** à la salle polyvalente à participer à un concours de belote



- 1^{er} lot 100 € (pour l'équipe)
- 2^{ème} lot 80 € (pour l'équipe)
- 3^{ème} lot 60 € (pour l'équipe)

et de nombreux lots pour les participants

Inscription : 8 euros



Puis le **1^{er} mai aura lieu notre grand vide grenier** dans les rue du village.
Les bulletins d'inscription vous parviendront en temps utile.

Le CPI a bien été représenté lors du Cross Départemental sélectif qui s'est déroulé à Dannemoine le dimanche 13 février :

- Maxime PELINI, terminant 5^{ème}, s'est qualifié pour les nationaux qui auront lieu dans le Lot et Garonne,
- Florian DENOLET a fini dans le milieu du peloton de la même catégorie,
- Marvin LE GOURRIEREC s'est classé 18^{ème} sur 46 participants, dans une autre catégorie,
- Kévin LE GOURRIEREC a terminé 76^{ème} sur 134.

Et tout cela sans entraînement. Si cela avait été le cas ...

Encore Bravo à tous !



Le Président

LE CHORALE MELISMES

C'est à l'Eglise de Val de Mercy que vous pourrez venir écouter notre chorale le

Dimanche 13 mars à 17 h 30

Nous avons le souvenir d'y avoir déjà chanté une fois et, ce jour là, la petite église était archi-comble. Cela pourrait-il se renouveler ? Nous l'espérons. D'autant que nous chanterons au profit de l'Association créée à Cravant par une de nos choristes afin d'aider les femmes et les enfants d'un petit village de brousse au NIGER.

La chorale Mélismes se porte bien et suit son petit bonhomme de chemin, fidèle à ses répétitions du jeudi soir à la Salle Polyvalente. Mais vous êtes depuis longtemps au courant ! C'était une simple petite piqûre de rappel !

Avec le sourire, bien sûr.

Renée Laterrère



AVIATROGLO

WWW.AVIATROGLO.FR : NOUS EN AVONS RÊVÉ, YVES L'A FAIT !

Le projet de réaliser un site Internet, dédié à la fois à l'histoire des carrières de Palotte et aux activités de notre association, est né en 2009.

Ce support de communication, incontournable de nos jours, s'adresse non seulement aux spécialistes et amateurs d'aéronautique militaire, mais aussi, à tout public désirant découvrir l'histoire méconnue du site aéronautique de Cravant-Palotte pendant la période de 1936 à 1946, au travers de la présentation de nos manifestations, travaux de restauration et recherches.

La structure de notre site se décompose en deux, avec d'un côté trois parties consacrées à l'histoire du site de Cravant Palotte et de l'autre, 3 autres parties décrivant la vie de notre association et les travaux de ses membres.

Vous retrouverez donc pour la partie consacrée aux carrières, avec des illustrations, des descriptions historiques ; la présentation des différents avions qui sont liés à cette histoire : bombardier LeO 45, chasseur FW 190, chasseur NC 900 ; une visite virtuelle des carrières souterraines, des installations dans la plaine et des différents sites liés à l'activité de Palotte.



Nous avons appliqué le même principe pour parler de nos activités : visites virtuelles de nos différentes expositions et des manifestations auxquelles nous participons ; de nombreux détails sur nos travaux de réhabilitation et de restauration ; tous les numéros de Point Fixe et l'agenda avec les prochains rendez-vous à ne pas manquer.

Quelques mots du travail fourni dans l'ombre par Yves, notre Webmaster. Après quelques premiers pas difficiles pour comprendre le fonctionnement de l'éditeur SPIP, au bout de quelques semaines, la méthode est acquise : la rigueur est de mise car le logiciel de programmation est contraignant dans ses fonctions, il est très rigide : format de texte, format des photos, codifications des affichages, taille des caractères, liaison entre articles/sous rubriques et rubriques, liens hypertextes... bref, tout doit être fait méthodiquement.

Après six mois de travail, des heures et heures de clavier, notre site est enfin mis en ligne le 12 novembre 2010 à l'occasion de notre exposition de Chemilly-sur-Yonne.

Le site est en ligne depuis deux mois et demi avec plus de 1.500 visites dénombrées. Encore beaucoup de travail en perspective, pour que toutes les rubriques soient publiées. Les membres d'Aviatroglo s'efforcent de rendre le plus vivant possible ce site, afin de satisfaire la curiosité de chacun. Ainsi, chaque semaine, nous apportons des changements et des nouveautés. Nous vous invitons également à nous envoyer des messages ou des témoignages dans la rubrique « nous contacter ».

Venez donc nombreux lire nos pages. Nous vous souhaitons à tous, une très bonne visite sur :

www.aviatroglo.fr

LE CLUB DES AMIS DE CRAVANT

Après 15 jours de repos le club a repris ses activités, le 6 janvier, par un anniversaire, le 13 un pain beurré. Nous avons fêté les Rois le 27 janvier.

Nous ferons l'anniversaire du Club le 19 mars. Vous pourrez vous joindre à nous pour un repas festif. En attendant ce bon moment nous vous présentons nos vœux de bonne santé à tous.

Merci à Jean-Pierre et Colette pour la préparation de la Paella.

L'assemblée générale aura lieu le 24 février à 16 heures à la Salle Polyvalente. Un timbre est à votre disposition.

La Présidente, Sylviane Pissis

LA PAGE DES COMMERÇANTS



L'ÉPICERIE - TABAC - PRESSE

Depuis 3 semaines environ, fidèle à ses engagements, la gérante Madame Cortès a repris la vente des journaux et revues. Elle dispose des principaux quotidiens et revues et si vous souhaitez un périodique particulier, elle vous le commandera.

Une raison de plus pour réserver vos achats dans ce commerce qui se met en 4 pour vous rendre service.

LA BOULANGERIE GORIN

Remercie sa clientèle pour avoir participé au loto de Noël et de l'épiphanie.

Les heureux gagnants sont :

- Mme Wiseur 1 carton de 6 bouteilles de Crémant
- M. Moreau 1 invitation pour 2 personnes à l'Hostellerie St Pierre

A compter du mois de mars la boulangerie s'associe avec le café « O JOUVENCE » pour organiser, un samedi sur 2, en matinée, un pain beurré.

A bientôt.

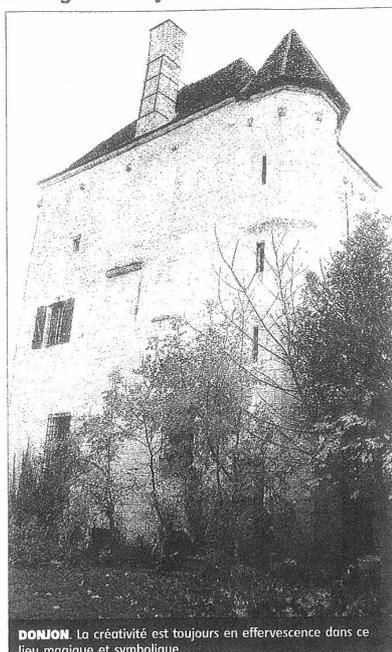


COUPS DE PROJECTEUR

COUP DE PROJECTEUR au **DONJON**

qui a eu les honneurs
de l'Yonne républicaine
(voir article ci-contre)
et à **Colette BECHET**
qui multiplie les initiatives
pour le faire connaître
et le faire vivre.

Prestigieux donjon du XIII^e siècle



DONJON. La créativité est toujours en effervescence dans ce lieu magique et symbolique.

Colette Béchet surnommée la « dame du donjon », ayant parcouru le monde entier pour donner sa connaissance sur son savoir-faire dans la création, continue son voyage au donjon de Cravant avec des visiteurs qui viennent de tous les continents.

Des
idéogrammes
laissés par les
seigneurs

Depuis plus de 25 ans déjà, Colette Béchet expose bénévolement les artis-

tes de toutes les nationalités.

Dans la salle magique, des idéogrammes laissés par les seigneurs ayant séjourné dans cette ancienne forteresse appartenant à l'évêché d'Auxerre.

Pour l'évolution du tourisme, Colette encourage l'innovation, prend en compte des acteurs porteurs de projets chef de mission et bien sûr les élus. Ils doivent réfléchir et participer pour promouvoir cette magnifique région encore naturelle.

M. C-S.

➔ **Contact.** Le donjon est ouvert à la visite toute l'année. Pour tous renseignements, appeler Colette Béchet au 03.86.42.34.91.

COUP DE PROJECTEUR à deux poétesses du village, Paule BERNARD et Renée LATERRERE, qui ont été primées pour leurs œuvres par la Société des poètes et artistes de France

Catégorie Poésie Bourgogne Morvan Nivernais

1^{er} prix : Renée Laterrère

Prix du sonnet classique

1^{er} prix : Paule Bernard

Prix de l'alexandrin classique

1^{er} prix : Paule Bernard



Bravo à nos deux artistes. Vous pouvez apprécier le poème de Renée publiée ci-dessous.

LE BONHEUR EST UN ART

*Si le bonheur me fuit, je veux le rattraper
En courant derrière lui d'un élan douloureux
Afin qu'il me revienne, pour le mieux posséder
En lui disant tout bas des mots affectueux.*

*Je ne suis plus qu'un cri traversant le silence,
Un murmure hoquetant qui répète son nom.
Qu'il arrive soudain et fi de ma violence
Je lui rappellerai combien nous nous aimions.*

*S'il avait oublié la joie de vivre à deux
Je recommencerais les gestes d'autrefois
Retrouvant nos serments, nos si tendres aveux
L'aidant au souvenir de nos anciens émois.*

*Prêts à revivre enfin ce qui semblait perdu
Nous allons cultiver notre nouvel amour
Dans la recherche sage des moments suspendus.
Le bonheur est un art, quête de chaque jour.*

VOYAGE DANS LE TEMPS

LES CLOCHES DU BEFFROI

Nous avons trouvé intéressant de porter à votre connaissance le rapport fait par M. SINGER, le campanologue chargé de réparer les cloches du Beffroi, lors de sa visite du 22 novembre.

Il nous permet de comprendre les inscriptions portées sur la grosse cloche que certains d'entre vous ont pu voir lorsqu'elle a été enlevée de la lanterne au moment de la réparation de la tour de Guet.

Historique et description du Beffroi :

Le Beffroi ou Tour de l'Horloge est l'une des tourelles de l'enceinte enclavée dans le mur : plate à l'arrière, arrondie gracieusement vers l'extérieur, cintrée au sommet. Le reste de la tour est demi-circulaire. Un escalier, en pierre, de 34 marches aboutit à une porte ogivale qui menait à une galerie, aux sculptures ajourées, avec flèche élancée. Un escalier, puis des échelles en bois, amènent à l'étage de l'horloge. Une toiture recouverte d'ardoises coiffe la tour. Une lanterne ajourée, hexagonale, contient les trois cloches de la sonnerie de l'horloge.

Le Beffroi est sommé d'une toiture hexagonale recouverte d'ardoises avec épi de faitage. La hauteur de l'ensemble est de 22 mètres. A l'étage de la lanterne, le diamètre intérieur est de 154,5 cm ; la largeur entre deux montants en bois séparant les baies est de 63,5 cm.

La Tour de l'Horloge vient d'être restaurée. Sa vocation est d'assurer la sonnerie de l'horloge. Elle est cependant muette depuis plusieurs mois en ce qui concerne la sonnerie de l'heure sur la grosse cloche de 1535 et depuis la pose du mouvement d'horloge actuel, soit fin XIXe siècle pour la sonnerie des quarts sur les deux petites cloches datées de 1634.

Description de la cloche principale :

La cloche n° 1 (grosse cloche, ou cloche des heures) est centrée dans la lanterne supérieure du Beffroi. Elle est accrochée par son anse à palettes à l'enrayure de la lanterne par trois ferrures rondes en bon état (récemment protégée contre la corrosion), tandis que les deux petites cloches de la sonnerie des quarts sont positionnées côte-à-côte au nord-ouest.



Caractéristiques de la cloche principale - Mensurations :

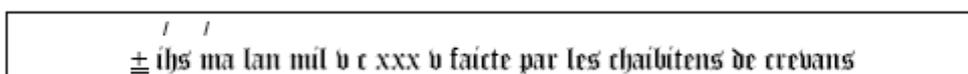
diamètre extérieur	diamètre intérieur	tangente extérieure	hauteur à l'axe	épaisseur nominale	poids (estimation)	note & indice
129 cm	109 cm	94,5 cm	129 cm	82 mm	1 135 kg	ré 3

Description :

Cloche n° 1 :

- anse : simple, dite « à palettes », avec trois trous, arrondie, avec décor d'un jonc central, torsades sur les côtés.
- cerveau : trois filets, puis une doucine et à nouveau trois filets.
- haut de robe : inscription sur une seule ligne, placée dans un bandeau (H. : 45 mm) encadré de filets doubles.
- inscriptions : en lettres gothiques ornementées d'oiseaux (genre échassier) d'une très belle facture ; hauteur des lettres : 40 mm.

Départ du texte au nord par une croix latine reposant sur un piédestal de trois degrés :



Ce qui signifie : IHS : IESUS : JESUS ou IESUS HOMINUM SALVATOR : Jésus, Sauveur des Hommes.
MA : abréviation de MARIA : MARIE. Les traits obliques indiquent toujours une abréviation

Transcription de l'inscription : JESUS MARIA L'AN MIL CINQ CENT TRENTE CINQ. FAITE PAR LES HABITANTS (?) DE CRAVANT.



La cloche est ornementée de nombreux médaillons, cartouches, blasons, estampilles d'une grande finesse montrant ainsi l'habileté et la grande maîtrise du fondeur ou des fondeurs qui oeuvra (oeuvrèrent) pour réaliser cette cloche :

- sous la croix du départ du texte : effigie de saint-Eloi (?), patron des fondeurs de cloches, portant mitre et tenant une crosse, placé sous un arc en plein cintre soutenu par deux fines colonnes, (H. : de l'ensemble : 65 mm ; largeur : 45 mm).
 - sous la fin de la date et avant le mot « FAICTE », effigie de saint-Michel terrassant le démon avec une épée, également placé sous un arc en plein cintre soutenu par deux fines colonnes, (H. : de l'ensemble : 65 mm ; largeur : 45 mm).
 - sous le mot « MIL » : un cartouche avec une cloche au centre, encadré à gauche de la lettre m et à droite des lettres « c » et « p ». Il doit s'agir de l'estampille du fondeur.
 - sous le début du mot « CREVANS », Vierge à l'Enfant, les pieds posés sur un important croissant de lune, également placée sous un arc en plein cintre soutenu par deux fines colonnes, (H. : de l'ensemble : 65 mm ; largeur : 45 mm).
 - sous la lettre « N » du mot « CREVANS », un blason avec à la partie supérieure les lettres a et r (?), à la partie inférieure, une cordelette supportant une petite cloche. Il doit s'agir également d'une estampille de fondeur. Il n'était pas rare que les cloches soient réalisées par la collaboration de plusieurs fondeurs oeuvrant pour la même réalisation, (H. : de l'ensemble : 35 mm ; largeur : 25 mm).
 - après la fin du texte, au-dessus, trois fleurs de lys posées sur un rang de perles, puis un médaillon double, rond avec une effigie de tête humaine au milieu, ce médaillon se rencontre une première fois, dans le sens de la largeur, puis le même placé dans le sens de la hauteur.
 - ensuite, au milieu du bandeau de l'inscription, effigie d'un personnage (non identifié), dessous représentation du « Christ de Pitié » (Christ issant du tombeau, les mains liées, accompagné des instruments de la Passion), représentation très courante dans les cloches de cette époque.
 - enfin, de nouveau, médaillon double, rond, rencontré précédemment, posé dans le sens de la hauteur.
- Sous cet ensemble d'effigies, médaillons, estampilles, blasons, deux filets.
- faussure de la cloche : 3 filets.
 - pince : 3 filets, quelques ébréchures sur le pourtour inférieur.



DERNIERES MINUTES

ENCOMBRANTS

MERCREDI 2 MARS

Si vous êtes intéressés, n'oubliez pas de remplir le bulletin d'inscription joint et de le retourner à la Mairie avant le lundi 28 février.

L'APPEL A BENEVOLE

L'APPEL A BENEVOLE que nous avons lancé dans le précédent Echo de la communes a été entendu!

En effet nous étions à la recherche d'une personne capable de donner de son temps (1 h 30/semaine) et de sa compétence pour aider des personnes en difficultés linguistiques.

Danièle LE BOEDÉC a accepté cette mission et a rejoint Michèle TARDY qui donne déjà des cours depuis plus d'un an. Merci à toutes les deux.

Cette formation se déroule le lundi après-midi de 14 h à 15 h 30 à la bibliothèque.

Si certains d'entre vous sont intéressés, il n'est pas trop tard pour vous inscrire.

AGENDA

Samedi 19 février :	Inauguration du NRAZO par le Conseil Général à 11 h 30 à la Salle Polyvalente
Samedi 19 février :	Concours de Belotte à 13 h 30 à la Salle Polyvalente
Jusqu'au 1^{er} mars :	Concours de dessin à la bibliothèque sur le thème de l'année chinoise du lapin
Mercredi 2 mars :	Réunion d'informations sur le concours des OFNI à 19 h à la Salle Polyvalente
Samedi 5 mars :	Après-midi jeux pour tous au bar-brasserie O'Jouvence. Rdv à 15h30
Lundi 7 mars :	Ouverture du vestiaire de 14 h 30 à 17 h à la Salle Polyvalente
Week-end du 12 & 13 mars :	Bourse aux vêtements printemps - été organisée par le CCAS à la Salle Polyvalente
Samedi 16 mars :	Atelier CALDER à la bibliothèque pour les enfants animé par Anne Cosson à 14 h 15
Dimanche 17 mars :	Concert de la Chorale Melismes en l'Eglise de Val de Mercy
Samedi 19 mars :	Repas anniversaire du Club des Amis de Cravant à la Salle Polyvalente
	Stage loisirs créatifs : création d'une tunique sans patron
Dimanche 20 mars :	Premier tour des élections cantonales à la Salle Polyvalente
Samedi 26 mars :	Carnaval des Ecoles
Dimanche 27 mars :	Deuxième tour des élections cantonales à la Salle Polyvalente
Samedi 2 avril :	1 ^{er} représentation des points de suspension à la Salle Polyvalente de Cravant
Samedi 2 avril :	Après-midi jeux pour tous au bar-brasserie O'Jouvence. Rdv à 15h30
Lundi 4 avril :	Ouverture du vestiaire de 14 h 30 à 17 h à la Salle Polyvalente
Dimanche 1^{er} mai :	13 ^e Vide-Grenier de Cravant organisé par l'Amicale des Pompiers
Samedi 28 mai :	Fête internationale du jeu avec la ludothèque Lud'en Coin

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

Le Conseil Municipal envisage de développer un projet d'aménagement d'un Espace Socio Culturel Associatif de Liaisons Intergénérationnel et d'Entraide Rural (projet ESCALIER).

Cette initiative favorisera l'accès et l'initiation aux activités artistiques (poterie, céramique, peinture, sculpture, modélisme, maquette, photographie ...) en direction des jeunes et de leurs aînés, favorisant le rapprochement et la communication entre les générations.

En outre, cet espace permettra la présentation d'une durée adaptée des œuvres, de professionnels, d'artistes confirmés et contribuera à l'attractivité et à l'accueil de nouveaux résidents, en raison de sa dimension pédagogique.

Par ailleurs, la commission Environnement - Urbanisme souhaite recueillir votre avis sur l'opportunité de créer des garages en centre ville.

Merci de retourner le questionnaire joint en Mairie avant le 20 mars